

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 22 octobre 2015 portant nomination des représentants du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au sein du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels

NOR : DEVL1525755A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 22 octobre 2015, sont nommés représentants du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au sein du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels :

- le ou la chef(fe) du bureau des parcs nationaux et réserves, en qualité de titulaire ;
- le ou la chargé(e) de tutelle de l'Atelier technique des espaces naturels au sein du bureau des parcs nationaux et réserves, en qualité de suppléant.

L'arrêté du 13 novembre 2012 portant nomination des représentants du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au sein du groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels est abrogé.